

Sylvie Ménard, Des enfants sous surveillance. La rééducation des jeunes délinquants au Québec (1840-1950), Montréal, VLB Éditeurs, 2003

Renée Joyal

Diversité, mondialisation, justice. La philosophie politique devant les grands enjeux contemporains
Volume 12, Number 3, Spring 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060730ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1060730ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Joyal, R. (2004). Review of [Sylvie Ménard, Des enfants sous surveillance. La rééducation des jeunes délinquants au Québec (1840-1950), Montréal, VLB Éditeurs, 2003]. *Bulletin d'histoire politique*, 12(3), 212-214.
<https://doi.org/10.7202/1060730ar>

souvent comparé à un virus qui affaiblit inéluctablement la société canadienne. Sans nécessairement souscrire à l'argumentation de Kymlicka ou adhérer au modèle de société qu'il privilégie, nous croyons que cet essai permet aussi d'aborder la question du multiculturalisme sur des bases plus constructives que les ouvrages largement à caractère pamphlétaire publiés jusqu'ici.

JEAN-PHILIPPE CROTEAU
Candidat au doctorat
Université du Québec à Montréal

Sylvie Ménard, *Des enfants sous surveillance. La rééducation des jeunes délinquants au Québec (1840-1950)*, Montréal, VLB Éditeur, 2003.

L'ouvrage de Sylvie Ménard (membre fondatrice du Centre d'histoire des régulations sociales) retrace de grands pans de l'histoire de la rééducation des jeunes délinquants au Québec entre 1840 et 1950. Il est en quelque sorte le pendant de l'étude de Véronique Strimelle sur les jeunes délinquantes (*La gestion de la déviance des filles et les institutions du Bon Pasteur à Montréal (1869-1912)*, thèse de doctorat en criminologie, Montréal, Université de Montréal, 1998). Préfacé par Jean Trépanier (professeur titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal), qui fait valoir le rôle primordial des institutions spécialisées dans l'évolution du traitement de la délinquance juvénile, l'ouvrage se divise en trois parties.

La première partie relate les discussions et les tractations qui ont eu cours sous le régime de l'Union, puis immédiatement après la Confédération, autour des politiques naissantes de traitement de l'enfance délinquante ou en danger. On y fait état, par exemple, des visions divergentes des inspecteurs Nelson et Dickson, chargés d'enquêter sur l'état des prisons, chacun y allant de ses suggestions quant à la prise en charge des personnes mineures prévenues ou condamnées, qui étaient à l'époque incarcérées avec les adultes dans les prisons communes et les pénitenciers. À la suite de leurs rapports, on discute longuement des mérites respectifs de la ville et de la campagne comme lieu idéal de rééducation des délinquants mineurs; la question confessionnelle est également au centre des préoccupations des milieux catholique et protestant.

La prison de réforme de l'Île-aux-Noix, ouverte en 1858, est dirigée par des laïcs et semble donner raison aux défenseurs de la campagne, mais dans

les faits, le lieu choisi n'est pas propice à l'agriculture. Elle est transportée quelques années plus tard à Saint-Vincent-de-Paul. Après la Confédération, les discussions reprennent sur les mêmes thèmes que précédemment et, sous l'influence de Monseigneur Bourget notamment, la rééducation des jeunes délinquants est confiée, pour les filles, aux Sœurs du Bon Pasteur, et, pour les garçons, aux Frères de la Charité, qui ouvriront l'Institut Saint-Antoine au centre-ville de Montréal. Ce renversement de situation entraînera les milieux protestants à créer leurs propres institutions quelques années plus tard. Sylvie Ménard relate les divers aspects de ces débats entre le public et le privé, ainsi qu'entre la ville et la campagne.

Son exposé s'alimente à des sources très diverses, le plus souvent de première main : rapports d'inspecteurs des prisons, de préfets et de chapelains de pénitenciers, débats parlementaires, archives de l'archevêché de Montréal, de la Société Saint-Vincent-de-Paul, journaux d'époque, correspondance des Frères de la Charité... Grâce à la qualité des sources utilisées, les divers acteurs prennent corps et, malgré certaines zones d'imprécision difficilement évitables compte tenu de la complexité des questions en jeu et du passage du temps, l'émergence des premières institutions spécialisées pour mineurs délinquants est reconstituée de manière convaincante.

La seconde partie de l'ouvrage entre au cœur même de la mission et du fonctionnement de l'Institut Saint-Antoine. C'est sans aucun doute cette partie qui justifie le mieux le titre du livre. L'auteure y aborde en effet les principaux aspects de l'œuvre de rééducation des Frères de la Charité. L'installation de l'Institut au centre-ville de Montréal ne devait être que temporaire, les autorités religieuses et gouvernementales continuant alors à privilégier la campagne pour les jeunes délinquants. Toutefois, les Frères font bientôt connaître leur intention de garder l'établissement à Montréal : cette décision dictée par des impératifs financiers semble également justifiée par le fait que les jeunes qui y sont accueillis proviennent en grande majorité des milieux populaires de l'Île de Montréal.

La population de l'Institut connaît une hausse fulgurante dès l'ouverture en 1873. On peut voir là l'effet conjugué de la crise économique qui sévit à l'époque et de l'enthousiasme des juges à l'égard de la nouvelle institution. Sylvie Ménard décrit et explique en détail les fluctuations de cette population au gré des politiques gouvernementales et des perceptions des parents. Nombre d'entre eux demandent d'ailleurs l'internement de leurs enfants à l'école de réforme. Les autorités gouvernementales tentent alors d'endiguer ce flot en haussant le niveau des contributions parentales. Des enfants délaissés ou abandonnés s'y trouvent aussi, alors qu'ils auraient dû être dirigés vers les écoles d'industrie.

L'auteure fait état des principales infractions pour lesquelles ces jeunes sont condamnés (vol, vagabondage); elle décrit par la suite les régimes de vie auxquels ils sont assujettis et les programmes de formation qu'on leur propose. L'organisation y est relativement plus souple qu'au pénitencier, les activités en commun plus nombreuses. Les plus jeunes vont en classe et les plus vieux se répartissent dans des ateliers où on leur enseigne un métier. Bien que de nombreux observateurs aient critiqué la rigidité de la discipline imposée et les lacunes de la formation scolaire des jeunes accueillis à l'Institut, l'auteure n'en conclut pas moins que l'école de réforme a mieux répondu que la prison de réforme du régime de l'Union «à l'objectif des réformateurs d'atteindre une clientèle de jeunes qui en sont encore au stade de la petite délinquance» (p. 111). Pour cette partie encore, la documentation exploitée est irréprochable. Aux sources mentionnées pour la première partie s'ajoutent ici les registres d'écrou et les archives des Frères de la Charité.

La troisième partie, plus descriptive et sommaire, relate le développement du réseau des écoles de réforme et d'industrie jusqu'au milieu du XX^e siècle. Elle fait également état de l'implantation de la Cour des jeunes délinquants à Montréal en 1912. Pour cette partie, l'exposé repose davantage sur l'historiographie.

On observe une certaine disparité de propos entre les trois parties de cet ouvrage, la première s'intéressant surtout à des questions juridiques et politiques, la deuxième plongeant au cœur de l'œuvre de rééducation des Frères de la Charité et la troisième donnant un bref aperçu de la suite des choses. L'auteure manie moins aisément les éléments de la première partie que ceux de la deuxième, où l'exposé est plus limpide et vivant. Il convient cependant de rappeler le titre de la thèse de doctorat de Sylvie Ménard (*L'Institut Saint-Antoine et la problématique de réforme des garçons délinquants au Québec (1873-1909)*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1998), dont l'ouvrage est tiré. Malgré ces quelques réserves, l'ouvrage de Sylvie Ménard constitue un document de grande qualité pour tout lecteur soucieux de mieux connaître l'histoire du traitement de la délinquance des personnes mineures au Québec. Fait non négligeable, le livre est agrémenté de nombreuses illustrations, dont quelques photographies magnifiques de jeunes fréquentant les ateliers de l'Institut Saint-Antoine.

RENÉE JOYAL
Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal